

Conseiller en urbanisme

Description et contexte

Sous la responsabilité du directeur, le titulaire accompagne les citoyens, entrepreneurs et promoteurs dans la réalisation de leurs projets de construction, d'occupation ou de développement. Il contribue à l'aménagement du territoire par l'application des outils règlementaires existants, incluant des règlements discrétionnaires, et participe à leur élaboration et modification suivant les besoins du milieu et l'évolution du territoire.

Responsabilités

Dans le cadre de ses fonctions, le titulaire :

- **Accompagne les promoteurs, entrepreneurs et citoyens dans leurs projets**
Renseigne sur les règlements et lois en vigueur afin d'offrir aux requérants diverses options permettant la réalisation de son projet. Il oriente les demandeurs vers les étapes nécessaires à l'obtention des autorisations requises, assure le suivi au sein de l'organisation. Il assiste les inspecteurs dans l'analyse des dossiers complexes et procède à celle de certains projets. Il collabore également à la négociation des ententes de développement avec les promoteurs et les autres services municipaux.
- **Développe et met à jour les outils règlementaires et de travail**
Assiste la direction dans l'élaboration d'outils règlementaires et de planification tout en offrant un soutien professionnel pour de la recherche et la production d'outils de travail. Il collabore également avec la direction en vue des rencontres de consultations publiques.
- **Coordonne les activités du CCU**
Planifie les rencontres du comité, analyse les demandes, prépare les dossiers qui y seront traités et assure le suivi des décisions prises par le comité et le conseil municipal auprès des demandeurs.
- **Accompagne les projets de développement, économique, social et communautaire structurants**
Accompagne les projets afin de les faire cheminer au sein de la municipalité et des organismes partenaires impliqués.

Profil recherché

Le candidat idéal détient :

- Un baccalauréat en urbanisme, en aménagement du territoire ou l'équivalent;
- Au moins deux (2) ans d'expérience dans un poste similaire;
- Une excellente maîtrise du français écrit et parlé;
- Une excellente connaissance des lois et du cadre institutionnel québécois en aménagement du territoire;
- Une connaissance du logiciel Accès Cité Territoire (un atout);
- De l'expérience en milieu municipal (un atout);
- Un permis de conduire valide.

Le candidat idéal :

- Fais preuve d'autonomie, d'initiative, d'un bon sens des responsabilités et d'un souci du détail;
- Fais preuve d'une excellente capacité d'analyse et d'un bon sens politique;
- A un bon sens de l'organisation et est orienté vers les résultats;
- A la capacité de travailler simultanément plusieurs projets et travailler sous pression.

Conditions de travail

- Salaire horaire de 32,98 \$ à 36,39 \$ selon la convention collective en vigueur (2024);
- Horaire de 35 heures par semaine sur 4 jours et demi (vendredi PM congé);
- Assurances collectives et REER collectif avec contribution de l'employeur ;
- Entrée en fonction prévue : janvier 2025.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur candidature au plus tard le **6 décembre 2024**, en incluant une lettre de présentation et un curriculum vitae, aux coordonnées ci-dessous.

Pierre-Olivier Bélanger, directeur
Service de l'urbanisme et du développement économique
Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon
1200, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon G0S 2W0
Courriel : emplois@mun-sldl.ca